



Impossibilité d'obtenir une carte grise

Par wil59

Bonjour,
voici notre problème : nous avons été cambriolé et la carte grise de notre véhicule a été volée. Ce véhicule appartenait à l'origine à mon ami et à son ex. Son ex a rempli un certificat de cession à l'époque mais mon ami ne l'a jamais renvoyé à la préfecture. Aujourd'hui cette cession n'ayant pas été enregistrée, la préfecture réclame une procuration signée par l'ex pour faire un duplicata. L'ex refuse, nous n'avons donc aucun moyen d'obtenir une nouvelle carte grise. Comme la voiture est très vieille, nous voulions la faire reprendre par une casse mais là encore on nous demande une carte grise que nous ne pouvons pas obtenir. Que pouvons nous faire???

merci